



# Programme pédagogique Formation Permis B

## Public visé :

Toute personne désirant obtenir le permis B peut être candidat à la formation de Permis B, à condition d'être apte à la conduite (sous réserve du certificat médical).

## Pré-requis et Formalités d'inscription :

Le permis B nécessite un enregistrement en préfecture accompagné d'un dossier officiel et d'un livret d'apprentissage B.

Le candidat doit par ailleurs :

- ⇒ Présenter une acuité visuelle d'au moins 8/10èmes pour l'œil, le meilleur et 5/10ème pour l'œil le plus faible (lors d'une déficience d'une acuité visuelle, une visite médicale est demandée).
- ⇒ Présenter un certificat médical d'aptitude à l'obtention du permis B si une déficience d'une acuité visuelle est détectée ou autre inaptitude.
- ⇒ Avoir validé l'épreuve théorique générale (code) (sauf si le candidat est déjà en possession d'un permis de conduire obtenu en France depuis moins de 5 ans).

## Objectifs pédagogiques :

Le permis de la catégorie B, permet de conduire tous les véhicules, tourisme et utilitaires, dont le Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) n'excède pas 3500 kilogrammes. Il peut être attelé une remorque dont le PTAC est inférieur à 750kg et qui n'entre pas dans la catégorie « E ».

Les compétences visées sont :

- MAITRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales.
- CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les usagers.
- PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique.

## Durée et modalités d'organisation :

Formation théorique en présentiel dans les locaux de l'école de conduite et/ou E-LEARNING  
Mercredi et vendredi de 18h à 20h (inscription 1 semaine à l'avance)

Formation pratique individuelle avec véhicule AUTO-ECOLE

Dates et Horaires : A définir

Durée moyenne de 3 à 6 mois (contrat valable 1 an maximum)

**Lieux :** AUTO ACCESS TOULOUSE 2 ALLEE GEORGES CHARPAK 31300 TOULOUSE

## Accessibilité :

Les locaux sont conformes à la réglementation ERP.

AUTO ECOLE ACCESS ne dispose pas de véhicule AUTO-ECOLE adapté aux PMR et aux handicaps moteurs.  
Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

## Modalités et délais d'accès :

Informations et inscription au 05.32.02.17.37 ou par mail [autoecole-access@hotmail.com](mailto:autoecole-access@hotmail.com)

Inscription au plus tard 14 jours ouvrés avant la date de démarrage souhaitée en fonction des places disponibles.

## Tarifs :

### ⇒ **TARIF B 1100 € TTC**

Ce tarif comprend 1 Evaluation + 1 gestion dossier ANTS + accès code web + Suivi code web + 20h conduites + 1 accompagnement examen pratique

### ⇒ **TARIF AAC 1380 € TTC**

Ce tarif comprend 1 Evaluation + 1 gestion dossier ANTS + accès code web + Suivi code web + 20h conduites + 1 accompagnement examen pratique + 1 RDV préalable + 2 RDV pédagogiques

### ⇒ **Heure supplémentaire de conduite 43€ TTC**

## Contenu de la formation :

### Formation théorique

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

La formation théorique porte sur :

- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- Les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- L'influence de la fatigue sur la conduite ;
- Les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- Les usagers vulnérables ;
- Les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- Les gestes de premiers secours ;
- Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- Le transport d'un chargement et de personnes ;
- La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule ;
- La pression sociale (publicité, travail...) ;
- La pression des pairs.

### Formation pratique

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers. Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation.

#### **COMPETENCE N° 1 - MAITRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.**

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

## **COMPETENCE N° 2 - APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales.**

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

## **COMPETENCE N° 3 - CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les usagers.**

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

## **COMPETENCE N° 4 - PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique.**

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage sur longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'éco-conduite.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- le comment ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ; -
- les risques ;
- l'auto-évaluation.

## **Moyen d'encadrement et formateur :**

Monsieur FAICAL LADJILI moniteur diplômé et certifié, plus de 30 ans d'expériences.

## **Méthodes pédagogiques et techniques :**

### **Parcours théorique**

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie au rythme et au choix du stagiaire :

- dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box)
- dans les locaux de l'école de conduite avec un enseignant
- à distance via des outils E-learning (PREPA CODE, CODES ROUSSEAU)

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

### **Parcours pratique**

Pendant la phase pratique, le stagiaire est amené à circuler avec un véhicule école :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Un voyage école est proposé. Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée. Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

### **Modalités de suivi et d'évaluation :**

Evaluation préalable 40 min

Chaque stagiaire dispose d'un livret d'apprentissage digitalisé dans lequel est notifié le résultat de l'évaluation préalable, le suivi pédagogique, la progression et l'évaluation des acquis